

# Master d'Informatique

## Examen de Logiciels Libres

22 mai 2012

Durée: 2h

tous documents autorisés

**Exercice 1** [Définition de Logiciel Libre] Énoncez clairement et *concisement* les quatre libertés fondamentales des logiciels libres.

**Exercice 2** [Licences, fork, contributions, modèles économiques]

Une équipe de recherche de Paris Diderot développe un projet logiciel révolutionnaire, *robopilot*, qui est diffusé sous licence GPL.

La première version publiée, la *v1.0*, est développée entièrement par l'équipe de recherche. Cette version est aussi rendue disponible sous une autre licence par l'Université, en accord avec les chercheurs, à une entreprise qui l'utilise pour réaliser un produit propriétaire, *robodrive*.

Pendant les années suivantes plusieurs contributions extérieures sont incorporées dans ce logiciel par les chercheurs, sans aucune formalité, et aboutissent à la publication d'une version stable *robopilot 2.0* nettement améliorée.

Pour chacune des questions suivantes, donnez une brève argumentation pour justifier votre réponse:

1. l'entreprise aurait-elle pu prendre le code de *robopilot 1.0* et l'utiliser dans un logiciel non-GPL, sans passer un accord avec l'université?
2. et si le code avait été diffusé sous une licence BSD?
3. la mise à disposition de la version *1.0* par l'Université sous une licence non GPL est-elle légale?
4. à qui appartiennent les contributions extérieures intégrées dans *robopilot 2.0*?
5. la mise à disposition de la version *2.0* par l'Université sous une licence non GPL est-elle légale?
6. si la réponse à la dernière question est non, qu'aurait dû faire l'Université pour préserver la possibilité de diffuser le logiciel sous une autre licence?

**Exercice 3** [Licences, brevets]

1. indiquez en quelques phrases les différences les plus importantes entre le droit d'auteur et le droit des brevets

2. pour chacun des objets suivants, indiquez, avec un courte justification, s'il peut être protégé par le droit d'auteur ou par le brevet, en Europe
- (a) un article de presse
  - (b) un article scientifique
  - (c) un livre de texte
  - (d) un procédé de gravure laser de CD-Rom
  - (e) une carte à puce
3. pour les mêmes objets, indiquez, avec un courte justification, ce qui peut être protégé par le droit d'auteur ou par le brevet, aux Etats Unis